

Centre Régional de Tours
32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne de la Vallée Marin
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Buire-Courcelles
Rue de Péronne
80200 BUIRE-COURCELLES

Tours, le 22 janvier 2021

Lettre recommandée pour sureté de l'envoi n° 1A 169 230 2326 2

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien de la Vallée Marin - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenions à vous informer de l'avancement du projet éolien de la Vallée Marin. Comme vous le savez, ce projet éolien que nous portons sur votre territoire était dans une période d'études de faisabilité et de développement depuis 2017. Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 7 éoliennes totalisant une puissance de 29,4 MW ou 25,2 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON
Chargé d'études
adrien.herisson@volkswind.com

Pierre BECOURT
Chargé de développement
pierre.becourt@volkswind.com



En provenance de :

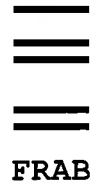
~~MAIRIE DE BUIRE-COURCELLES
Monsieur Le Maire
Rue de Peironne
50200 BUIRE-COURCELLES~~

SGR2 VZ-HU2 3L1 003520 P04 - 08/20



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 169 230 2326 2**



BP Vallée Paris IAH
VOLKSWIND FRANCE
Pierre BEWART
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Arenin

Présenté / Avisé le : 25/11/2021
 Distribué le :
 Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

TM0239 / 53



DESTINATAIRE

MAIRIE DE BUIRE-COURCELLES
Monsieur Le Maire
Rue de Peironne
0200 BUIRE-COURCELLES



Numéro de l'envoi : **1A 169 230 2326 2**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

BP Vallée Paris IAH
VOLKSWIND FRANCE
Pierre BEWART
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Arenin

EXPÉDITEUR



Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre commandée ou le motif de non-distribution.
modes d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

La Poste - SA au capital de 5 364 681 306 euros - 539 000 000 RCS Paris - Siège social : 19 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75006 PARIS

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



Date : Prix : CRBT :
 Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne de la Vallée Marin
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Driencourt
1 rue Trincourt
80240 DRIENCOURT

Tours, le 22 janvier 2021

Lettre recommandée pour sureté de l'envoi n° 1A 169 230 2330 9

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien de la Vallée Marin - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Buire-Courcelles. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multi-critères des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 7 éoliennes totalisant une puissance de 29,4 MW ou 25,2 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.


Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON
Chargé d'études
adrien.herisson@volkswind.com

Pierre BECOURT
Chargé de développement
pierre.becourt@volkswind.com



En provenance de :

~~Mairie de DRIENCOURT
Monsieur le Maire
1 rue Tricolant
80240 DRIENCOURT~~

SGR2 VZ-HU2 SL1 003520 P04 - 08/20



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 169 230 2330 9**



BD Vallée Narin / AH
VOLKSWIND FRANCE
Pierre BECOURT
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Arehin

Présenté / Avisé le : _____
 Distribué le : 25 / 01 / 2021

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

7M0239 / 53



DESTINATAIRE

Mairie de DRIENCOURT
Monsieur le Maire
1 rue Tricolant
0240 DRIENCOURT



Numéro de l'envoi : **1A 169 230 2330 9**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



BD Vallée Narin / AH
 VOLKSWIND FRANCE
 Pierre BECOURT
 32 rue de la Tuilerie
 37550 Saint-Arehin

EXPÉDITEUR

NI-02-01-ARREMIN-12021

La Poste - SA au capital de 5 264 661 354 euros - 354 000 000 RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS

SGR2 VZ-HU2 K42 003520 P04 - 08/20

Les avantages du service suivi :
 vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : _____ Prix : _____ CRBT : _____

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne de la Vallée Marin
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Tincourt-Boucly
2, rue d'Hamel
80240 TINCOURT-BOUCLY

Tours, le 22 janvier 2021

Lettre recommandée pour sureté de l'envoi n° 1A 169 230 2327 9

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien de la Vallée Marin - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Buire-Courcelles. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multi-critères des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 7 éoliennes totalisant une puissance de 29,4 MW ou 25,2 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON
Chargé d'études
adrien.herisson@volkswind.com

Pierre BECOURT
Chargé de développement
pierre.becourt@volkswind.com



Volkswind France SAS
45 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris
R.C.S. Paris 439 906 934
www.volkswind.fr



En provenance de :
~~MAIRIE DE TINCOUAT-BOUCLY
 2 rue d'Hamel
 Ancien de la Gare
 80240 TINCOUAT-BOUCLY~~

Présenté / Avisé le :
 Distribué le : 25 / 01 / 2021

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

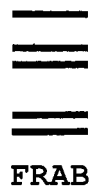
TM0239 / 53



**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**
 Numéro de l'AR : AR 1A 169 230 2327 9



BP Vallée Marin / AH
Renvoyer à
 VOLKSWIND FRANCE
 Pierre BECOURT
 32 rue de la Tuilerie
 37 550 Saint-Avertin



DESTINATAIRE

MAIRIE DE TINCOUAT-BOUCLY
 2 rue d'Hamel
 Ancien de la Gare
 80240 TINCOUAT-BOUCLY

avantages du service suivi :
 vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



Numéro de l'envoi : 1A 169 230 2327 9



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

BP Vallée Marin / AH
EXPÉDITEUR
 VOLKSWIND FRANCE
 Pierre BECOURT
 32 rue de la Tuilerie
 37 550 Saint-Avertin



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne de la Vallée Marin
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Cartigny
26, rue Grande
80200 CARTIGNY

Tours, le 22 janvier 2021

Lettre recommandée pour sureté de l'envoi n° 1A 169 230 2328 6

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien de la Vallée Marin - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Buire-Courcelles. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multi-critères des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 7 éoliennes totalisant une puissance de 29,4 MW ou 25,2 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.


Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON
Chargé d'études
adrien.herisson@volkswind.com

Pierre BECOURT
Chargé de développement
pierre.becourt@volkswind.com



Volkswind France SAS
45 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris
R.C.S. Paris 439 906 934
www.volkswind.fr



En provenance de :

~~Mairie de Cartigny
Monsieur le Maire
26 rue Grande
80100 CARTIGNY~~

SGR2 Y2-HU2 SL1603520-PM4 - 08/20

Présenté / Avisé le : 25/11/2021
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 169 230 2328 6**



BP Vallée Nanin / AH **Renvoyer à**
VOLKSWIND FRANCE
Pierre BEQUAT
32 rue de la Tuilerie
7M0239 / 53 37 550 Saint-Avertin



DESTINATAIRE

Mairie de Cartigny
Monsieur le Maire
26 rue Grande
80100 CARTIGNY

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

Modèles d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.



Numéro de l'envoi : **1A 169 230 2328 6**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

BP Vallée Nanin / AH
VOLKSWIND FRANCE
Pierre BEQUAT
32 rue de la Tuilerie
37 550 Saint-Avertin

EXPÉDITEUR

37-11-2021 17:02

SGR2 Y2-HU2 MR2 00352



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne de la Vallée Marin
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Doingt-Flamicourt
4, Place William-Poivre
BP 90043
80200 DOINGT-FLAMICOURT

Tours, le 22 janvier 2021

Lettre recommandée pour sureté de l'envoi n° 1A 169 230 2329 3

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien de la Vallée Marin - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Buire-Courcelles.

Le développement de ce projet fait suite à une analyse multi-critères des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 7 éoliennes totalisant une puissance de 29,4 MW ou 25,2 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON
Chargé d'études
adrien.herisson@volkswind.com

Pierre BECOURT
Chargé de développement
pierre.becourt@volkswind.com



Volkswind France SAS
45 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris
R.C.S. Paris 439 906 934
www.volkswind.fr



En provenance de :

~~Paris de DOINGT-FLANICOURT
Monsieur Le Maire
4 Place William Poivre
BP 90043
50200 DOINGT-FLANICOURT~~

Présenté / Avisé le : 25/1/21
Distribué le : 25 JAN 2021

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

7M0239 / 53



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR :

AR 1A 169 230 2329 3



BP Vallée Narin IAH

Renvoyer à



FRAB

VOLKSWIND FRANCE

Pierre BÉCOURT

32 av de la Tuilerie

37550 Saint-Averhin



DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi :

1A 169 230 2329 3



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

BP Vallée Narin IAH

EXPÉDITEUR

VOLKSWIND FRANCE

Pierre BÉCOURT

32 av de la Tuilerie

37550 Saint-Averhin



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



Neutralité carbone

laposte.fr/neutralitecarbone

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours
32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne de la Vallée Marin
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Bussu
9, rue de Péronne
80200 BUSSU

Tours, le 22 janvier 2021

Lettre recommandée pour sûreté de l'envoi n° 1A 169 230 2331 6

**Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien de la Vallée
Marin - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Buire-Courcelles. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multi-critères des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 7 éoliennes totalisant une puissance de 29,4 MW ou 25,2 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON
Chargé d'études
adrien.herisson@volkswind.com

Pierre BECOURT
Chargé de développement
pierre.becourt@volkswind.com



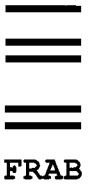
En provenance de :

~~MARIE DE BOSSU
Monsieur le Maire
9 me de Persenne
80200 BOSSU~~

SGR2 V2-HU2 SL1 603520 P04 - 08/20



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 169 230 2331 6**



Présenté / Avisé le : 25 / 11 / 21
Distribué le : 25 / 11 / 21

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

C. Pina

BP Vallée Marin / AH Renvoyer à
VOLKSWIND FRANCE
Pieme BECOURT
32 me de la Tuilerie
37550 Saint-Arestin

TM0239 / 53



DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi : **1A 169 230 2331 6**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

BP Vallée Marin / AH
VOLKSWIND FRANCE
Pieme BECOURT
32 me de la Tuilerie
37550 Saint-Arestin

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



MARIE DE BOSSU
Monsieur le Maire
9 me de Persenne
80200 BOSSU

es avantages du service suivi :
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :

Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste - SA au capital de 5 284 881 361 euros - 865 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVA - 75016 PARIS

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT